

# PROGRÈS RÉALISÉS AU NIVEAU DE LA CONSERVATION ET DU RÉTABLISSEMENT DE 2020 À 2024

## BISON DES BOIS – FAITS SAILLANTS

La Conférence des autorités de gestion tient à remercier les nombreux gouvernements, organismes et particuliers qui accomplissent un travail important pour la conservation et le rétablissement du bison des bois aux TNO.

Des progrès ont été réalisés en vue d'atteindre tous les objectifs de la stratégie de rétablissement. Voici certaines des **mesures clés** mises en œuvre entre 2020 et 2024 :

- **La collaboration en matière de gestion du bison des bois** se poursuit : achèvement des plans de gestion des populations de la rivière Nahanni, du fleuve Mackenzie et des basses terres de la rivière des Esclaves, et poursuite de la mise en œuvre de ces plans (dont des réunions régulières des groupes de travail).
- **Des relevés de population** ont été effectués par le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (MECC) du GTNO pour les populations de la rivière Nahanni, du fleuve Mackenzie et des basses terres de la rivière des Esclaves. De 2020 à 2024, des relevés ont été réalisés en 2020 (basses terres de la rivière des Esclaves), en 2021 (rivière Nahanni), en 2023 (fleuve Mackenzie) et en 2024 (basses terres de la rivière des Esclaves). Parcs Canada a également réalisé des relevés de population de bisons dans le parc national du Canada Wood Buffalo (aux TNO et en Alberta) en 2024.
- **La gestion de la chasse** se poursuit afin de favoriser la chasse durable du bison des bois en fonction de la taille et de l'évolution de la population et conformément aux plans de gestion des bisons. À titre d'exemple, on a augmenté le nombre d'étiquettes disponibles dans l'aire de répartition du bison du Mackenzie au cours de la période visée par le rapport pour tenir compte de la croissance de cette population, conformément au plan de gestion établi par le Groupe de travail sur le bison du Mackenzie.
- **Les bisons continuent d'être contrôlés chaque été pour détecter la présence de la maladie du charbon** dans les populations touchées par la maladie. Lorsqu'une éclosion est détectée (comme dans les basses terres de la rivière des Esclaves en 2023), le GTNO met en œuvre son plan d'intervention d'urgence contre la maladie du charbon afin de minimiser la libération de spores du bacille du charbon dans le sol, de protéger les populations de bisons et de préserver la santé et la sécurité publiques.
- La surveillance de la Région de contrôle du bison (RCB) se poursuit. Cette zone sans bisons permet d'éviter la propagation de maladies entre les populations de bisons. Des relevés aériens sont effectués deux fois par année par le MECC du GTNO et des observateurs communautaires. Aucun bison n'a été détecté ou

signalé dans la RCB entre 2020 et 2023. Les trois bisons signalés dans la RCB en 2024 ont été abattus et leur carcasse détruite.

- **Le programme de surveillance de la faune de la route des Tłı̨chǫ** a été créé par le gouvernement tłı̨chǫ dans le cadre de la nouvelle route des Tłı̨chǫ, ouverte en novembre 2021. Des observateurs communautaires enregistrent des informations sur la faune, notamment les espèces et leur dénombrement, le long de la route des Tłı̨chǫ, de Behchokǫ à Whatì. Grâce au programme, il est possible de surveiller les changements concernant la chasse, les habitats et la répartition de diverses espèces sauvages, dont le bison des bois.
- **Des campagnes de sensibilisation** pour réduire le nombre de collisions routières et de conflits entre les humains et les bisons sont menées chaque année. Une brochure sur la sécurité et les bisons (du MECC du GTNO) et du matériel pédagogique (Ecology North) ont été élaborés et distribués aux collectivités au cours de la période visée par le rapport.
- **Des recherches sont en cours pour comprendre les facteurs ayant une incidence sur la santé des bisons et la dynamique de leur population.** Par exemple, un [projet de Sentinelle Nord](#) (lancé en 2021) étudie l'utilisation de l'habitat par le bison des bois, ses déplacements et ses interactions sur les routes 3 (route de Yellowknife) et 9 (route des Tłı̨chǫ). Des colliers placés sur des bisons du Mackenzie et de Nahanni (2021-2024) permettent d'étudier plus en détail la dynamique des populations de bisons et d'analyser l'utilisation de leur habitat.
- **L'aire protégée Edézhie du Dehcho** a été codésignée Réserve nationale de faune en 2022 en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* afin d'assurer la protection à long terme de l'aire et la conservation des espèces en péril, y compris le bison des bois. L'aire est cogérée par le Conseil de gestion d'Edézhie, qui prend les décisions concernant les activités dans la réserve, notamment les loisirs, la recherche et la chasse.